SELARL ACTIO 17

Me BELLEC C. Me LABATTU J-B. Me VUILLEMIN B. COMMISSAIRES DE JUSTICE

5, Rue des Guits 17500 JONZAC

Bureau secondaire: 7, Rue du Petit Paradis 17130 MONTENDRE

Téléphone 05.46.48.08.17 Fax : 05.46.48.40.51 Email : actio17@orange.fr

Procès-Verbal De Constat

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LES HUIT JANVIER, VINGT TROIS JANVIER, puis les DIX NEUF FEVRIER et VINGT DEUX FEVRIER.

A LA REQUETE DE:

SAS SPV DEV'ENR 15 dont le siège social est situé, 43 boulevard d'Angleterre, 34500 BEZIERS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

LEQUEL M'A EXPOSE:

Qu'un avis d'enquête public a été affiché sur la commune de SAINT MANDE SUR BREDOIRE (17).

Que l'avis d'enquête est affiché en mairie de SAINT MANDE SUR BREDOIRE (17) et sur site, lieudit « Les Alleux ». ET ce pour une consultation de l'enquête entre les 22 janvier 2024 et 22 février 2024 en mairie.

Ces avis étant affichés il m'est demandé de constater ledit affichage.

EN CONSEQUENCE:

Nous, Philippe CHEVET et Jean Baptiste LABATTU, Commissaires de Justice associés au sein de la SELARL ACTIO 17, titulaire d'un Office de Commissaire de justice à la Résidence de AULNAY (Charente-Maritime), y demeurant, 37, rue Porte Matha, soussignés,

Nous sommes rendus le 08 janvier 2024, à SAINT MANDE SUR BREDOIRE (17) sis en Mairie et lieudit « Les Alleux », où nous constatons que sont affichés en bordure du terrain concerné et en Mairie, un panneau de taille réglementaire, lisible et visible depuis la voie publique,



Ensuite je me suis rendu en Mairie pour constater ledit affichage.





Le 23 janvier 2024.

Sur site.





Et en Mairie.





Ensuite le 19 février 2024.

J'ai pris de ce panneau les photographies ci-après :

Sur site



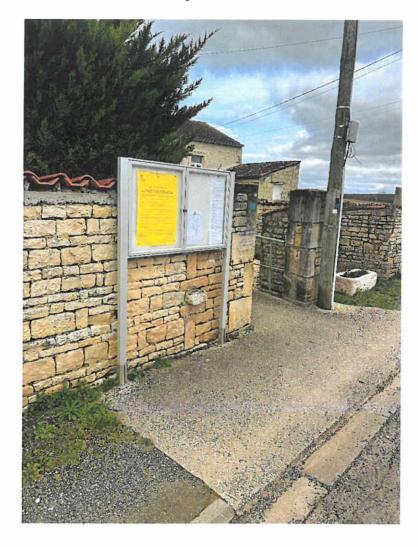


Puis en mairie.





Et enfin le 22.02.2024 je suis retourné sur place, j'ai constaté que les panneaux étaient toujours présents





Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal sur neuf pages (sans les annexes) pour servir et valoir ce que de droit.

COUT: QUATRE CENT QUTRE VINGT NEUF EUROS 20 CTS

 Droit article R444-13:
 400.00 €

 Frais de transport R444-15:
 7.67 €

 TVA 20.00%
 51.53 €

 TOTAL:
 489.20 €

Me LABATTU J Baptiste Commissaire de Assice Associé